



Rapport annuel 2012-2013
du directeur des services à l'enfance et à la famille

Ministère des Services à la famille
Gouvernement du Nunavut
Préparé par : Peter Dudding MM, M. Serv. Soc.



Le présent rapport annuel présente un résumé des programmes offerts, une analyse statistique des services fournis en 2012-2013 et les faits saillants de nos réalisations.

Par définition, la plus importante ressource offerte par le programme des SEF à la population qu'elle dessert est la compétence, l'expérience, le dévouement et l'engagement du personnel, des bénévoles, des foyers d'accueil, des établissements d'hébergement et des divers fournisseurs de soins. Nous avons le privilège au Nunavut de pouvoir compter sur d'excellentes ressources humaines qui offrent un niveau de soins et de services très élevé dans des conditions souvent difficiles.

Programmes des services à l'enfance et à la famille

- Protection de l'enfance – services de protection et de soutien offerts aux enfants et aux jeunes ayant besoin de protection en raison de mauvais traitements ou de négligence, y compris du soutien familial, des services de prévention et des services d'intervention précoce.
- Adoption – services de soutien offerts aux enfants, aux jeunes, aux parents biologiques et aux familles adoptives dans le cadre d'adoptions publiques, privées et internationales. Soutien du Programme d'adoption selon les coutumes autochtones.
- Foyers d'accueil ordinaires ou au sein de la famille élargie – services à court et à long terme offerts aux enfants et aux jeunes pris en charge par le directeur dans des foyers d'accueil ordinaires ou au sein de la famille élargie.
- Mise en œuvre de la stratégie de prévention de la violence familiale – mesures de protection et de prévention de la violence familiale dans le cadre du programme communautaire de refuges contre la violence familiale et de maisons d'hébergement au sein de la collectivité, et coordination des interventions avec d'autres programmes de prévention de la violence familiale des ministères de la Justice et de la Santé.
- Défense des intérêts sociaux – promotion des intérêts économiques, juridiques et sociaux des populations défavorisées ou vulnérables du Nunavut en raison de l'âge, d'un handicap ou du sexe.
- Service d'hébergement pour adultes – fourniture de soins d'hébergement de longue durée ou en famille d'accueil à des personnes vivant avec un handicap physique ou mental et soutien résidentiel communautaire pour les aînés.
- Tutelle publique – prestation de services de protection et de soutien pour la prise de décisions afin d'aider les adultes ayant besoin de services de tutelle en raison d'un handicap ou d'une invalidité.



ᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

ᐃᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᐱᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
Department of Family Services
Qatan'ngutiqatigiiliqiyit
Ministère des Services à la famille

(enfants, jeunes, adultes et aînés) demeurant dans des ressources d'hébergement. Cette base de données permet au personnel des SEF d'accéder à des renseignements détaillés et à jour au sujet des personnes demeurant dans des ressources d'hébergement, permettant ainsi au personnel de mieux planifier les soins offerts à ces personnes.

Résumé

Au cours de la dernière année, le Programme des services à l'enfance et à la famille a vécu une période importante de transition et de changement. La planification et la préparation en vue de la création du nouveau ministère des Services à la famille tout en veillant à ce que la transition des services, du personnel et des ressources se fasse sans heurts demeurent une priorité du programme.

Beaucoup de travail a été accompli en mettant l'accent sur la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général et l'Examen des services sociaux. Plus particulièrement, les modifications législatives visant à mieux protéger nos enfants et les jeunes, la mise sur pied d'un programme alternatif de soins en milieu familial, la formation offerte au personnel et aux commissaires à l'adoption coutumière, les améliorations apportées à nos systèmes d'information et la mise sur pied d'un projet de soins en établissement permettront de consolider nos assises et de poursuivre le développement et l'amélioration de nos services.

Beaucoup de travail reste à faire afin de renforcer les services à l'enfance et à la famille et d'améliorer leur qualité et leurs résultats pour les personnes vulnérables que nous desservons afin que nous puissions aller au-delà de la simple réaction après le fait à des problèmes ou des situations de crise. Nous souhaitons mettre l'accent sur la prévention et la promotion d'un milieu social positif pour les enfants, les jeunes, les adultes, les aînés et les familles du Nunavut. Pour réussir, nous devons travailler en partenariat avec les collectivités et de nombreux autres intervenants. Nous sommes déterminés à poursuivre et à accroître ces efforts de collaboration.

Je tiens à remercier notre personnel, les bénévoles, les fournisseurs de soins et les partenaires pour leur dévouement et leur travail acharné au cours de cette année couronnée de succès, et je poursuivrai avec grand plaisir avec vous tous le travail qui nous permettra de consolider ces réalisations.

Peter Dudding MM, MSW
Directeur des services à l'enfance et à la famille
Ministère des Services à la famille
Gouvernement du Nunavut
17 juillet 2013